



COMPTE RENDU Du conseil du gouvernement du 10 moharrem 1440 (20 septembre 2018)

*

- I- Le Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a présenté un exposé sur les données relatives à la rentrée scolaire et universitaire 2018-2019 et les mesures l'accompagnant.
- II- Le conseil a examiné les projets de textes suivants :
- 4 Projet de loi :
- Projet de loi nº 77.17 relative à l'organisation de l'exercice des missions de la médecine légale

Adopté sous réserve de tenir compte de l'observation soulevée à son sujet après son examen par une commission créée à cet effet composée des Ministres chargés de l'Intérieur, de la Justice, de l'Education Nationale et de la Santé.

Projets de décrets :

 Projet de décret n° 2.17.797 complétant le décret n° 2-07-1235 du 5 kaada 1429 (4 novembre 2008) relatif au contrôle des dépenses de l'Etat.

Adopté.

2. Projet de décret n° 2.17.798 complétant le décret Royal n° 330-66 du 10 moharrem 1387 (21 avril 1967) portant règlement général de comptabilité publique.

Adopté.

Accord International :

- Accord relatif aux services aériens entre le Gouvernement du Royaume du Maroc et le Gouvernement de la République Dominicaine, fait à Rabat le 20 juillet 2018.
 - Projet de loi nº 73.18 portant approbation de l'Accord mentionné ci-dessus.

Adoptés.

- III- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nominations suivantes :
- Le Directeur du Budget et du Contrôle au Ministère de la Justice ;
- Le Directeur de la Protection de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Agées au Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Egalité et du Développement Social;
- L'Inspecteur Régional de l'Urbanisme, de l'Architecture et de l'Aménagement du territoire de l'Oriental ;
- Le Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Aïn Chock à Casablanca ;
- Le Directeur de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Aïn Sebaa à Casablanca
- Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et des Métiers à Casablanca;
- Le Doyen de la Faculté de Médecine Dentaire à Casablanca;
- Le Directeur de l'Institut National de Statistiques et d'Economie Appliquée ;
- Le Directeur de l'École des Sciences de l'Information.